

# En 2024, les achats de l'autre côté de la frontière représentent jusqu'à 14 % des dépenses physiques des résidents frontaliers

Insee Première • n° 2075 • Octobre 2025



En 2024, dans les départements frontaliers, plus d'un ménage sur deux traverse la frontière et réalise des achats physiques par carte bancaire dans un pays voisin, notamment en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Suisse et au Luxembourg. Le montant total moyen de dépense par ménage est particulièrement élevé au Luxembourg et en Suisse (1 600 euros sur l'année). Par rapport à ceux réalisés en France, les achats dans les pays voisins sont davantage effectués en stations-services et magasins de tabac, notamment du fait de prix plus attractifs, mais aussi en hôtels et restaurants. Ils sont souvent le fait de consommateurs très réguliers pour la Suisse, le Luxembourg et Monaco, et plutôt de consommateurs occasionnels pour l'Italie et Andorre. Les achats sont plus saisonniers pour l'Espagne, l'Italie et Andorre que pour les autres pays, et plus souvent effectués le week-end.

Par rapport à 2023, les dépenses en valeur des ménages des départements frontaliers ont augmenté de 6 % en Italie, alors qu'elles ont diminué de 5 % en Belgique, notamment du fait des dépenses de tabac dans ces deux pays.

Les **achats physiques** par carte bancaire (paiements par carte bancaire directement dans un point de vente) dans les pays limitrophes de la France métropolitaine sont plus fréquents pour les résidents des départements frontaliers. Mesurés dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Crédit Mutuel ► **sources**, ils représentent ainsi 14 % du montant total des dépenses physiques par carte des **ménages** de Moselle (à proximité du Luxembourg et de l'Allemagne) et 12 % de celui des ménages des Pyrénées-Orientales (à proximité de l'Espagne et d'Andorre) ► **figure 1**. Le poids de ces achats dans les dépenses des ménages est nettement plus faible dans la majorité des départements non-frontaliers (moins de 3 %). Certains départements font exception dans le Sud-Ouest, l'Espagne attirant des acheteurs venant de plus loin de la frontière, ainsi qu'en Île-de-France (Paris et Hauts-de-Seine).

La suite de l'étude se concentre sur les achats physiques réalisés par les **résidents frontaliers** dans les pays limitrophes.

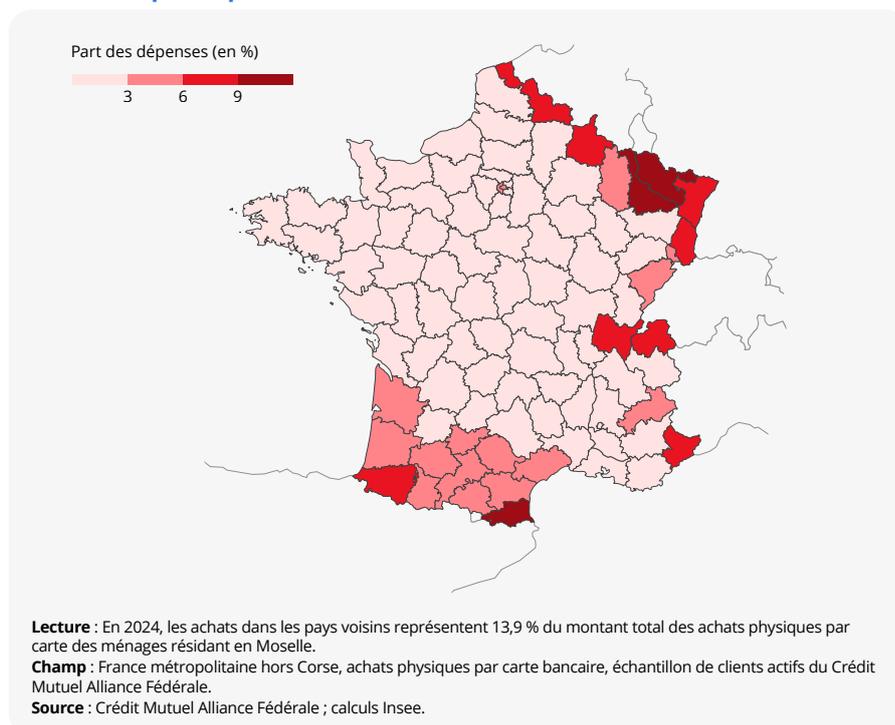
## Allemagne, Belgique et Espagne cumulent chacun un cinquième des dépenses des résidents frontaliers dans les pays voisins

L'Allemagne, la Belgique et l'Espagne sont les trois pays voisins où les résidents frontaliers font le plus de dépenses en

2024 : ils représentent chacun un cinquième (20 % pour l'Allemagne et la Belgique, 19 % pour l'Espagne) du montant global des dépenses dans les pays voisins. La forte concentration de population à proximité de certaines frontières, notamment près de la

Belgique, facilite les achats transfrontaliers. La Suisse et le Luxembourg représentent respectivement 16 % et 15 % des dépenses dans les pays voisins. Le travail frontalier très développé vers ces deux pays contribue aux achats à l'étranger. La part des achats est

### ► 1. Part des achats physiques par carte bancaire dans les pays frontaliers voisins par département



plus faible en Italie (7 %), à Monaco (2 %) ou à Andorre (1 %). Ce classement n'est pas le même que celui pour l'ensemble de la France métropolitaine hors Corse ► [encadré](#). Cela peut s'expliquer en partie par le fait que l'Espagne et l'Italie, les deux premiers pays de destination pour le tourisme depuis la France, attirent des touristes qui proviennent de tout le territoire.

Dans les départements frontaliers, plus d'un ménage sur deux traverse la frontière et réalise des achats dans un pays voisin en 2024. Dans les Pyrénées-Orientales, 8 ménages sur 10 ont réalisé au moins un achat en Espagne au cours de l'année 2024. C'est également le cas d'environ 7 ménages sur 10 dans les Pyrénées-Atlantiques. Une proportion équivalente d'habitants du Nord et du Bas-Rhin ont réalisé au moins un achat respectivement en Belgique et en Allemagne. Les ménages de Haute-Savoie (à proximité de la Suisse), de Meurthe-et-Moselle et de Moselle (à proximité du Luxembourg) sont un peu moins nombreux à consommer dans le pays voisin (5 à 6 sur 10).

Si la part de ménages consommateurs est plus faible dans les départements frontaliers du Luxembourg et de la Suisse, le montant total moyen de dépense par ménage est en revanche un peu plus élevé : 1 600 euros en moyenne sur l'année, contre 1 300 euros en Espagne ► [figure 2](#). Les achats en Espagne, en Italie et en Andorre sont un peu plus saisonniers que dans les autres pays voisins, avec davantage de dépenses effectuées en juillet ou en août. Dans ces trois pays, mais aussi en Belgique, les dépenses ont en outre plus souvent lieu le week-end que dans les autres pays.

### Beaucoup d'achats en stations-services, magasins de tabac, hôtels et restaurants

La répartition par [type de point de vente](#) est très différente pour les achats des résidents frontaliers dans les pays voisins par rapport à ceux effectués en France. Les stations-services et magasins de tabac représentent 31 % du montant

des dépenses de l'autre côté de la frontière, contre 10 % des dépenses en France ► [figure 3](#). Le tabac coûte moins cher dans les pays voisins, ce qui incite certains fumeurs à s'approvisionner à l'étranger [[Hillion, Monchâtre, 2024](#)]. Dans certains pays, le tabac peut être acheté en station-service ou même en supermarché. Le montant moyen par achat dans les magasins de tabac est particulièrement élevé en Italie (108 euros) et en Espagne (91 euros), signe d'achats en grande quantité. Le prix de l'essence est également plus attractif dans la plupart des pays voisins, notamment au Luxembourg et en Espagne mais aussi, dans une moindre mesure, en Belgique et en Allemagne [[Bonnet et al., 2024](#)]. Le poids des achats en stations-services et magasins de tabac est particulièrement fort au Luxembourg (59 % des dépenses), en Belgique (36 %), en Espagne (31 %) et en Allemagne (27 %).

Les dépenses d'hébergement et de restauration ont globalement un poids plus élevé dans les achats dans les pays frontaliers que pour les achats en France : 16 % contre 11 %. Ces dépenses pèsent le plus en Italie (26 %) et en Espagne (20 %), en lien avec le tourisme, mais aussi en Suisse (25 %) et à Monaco (19 %). Au contraire, au Luxembourg, en Andorre et en Allemagne, ces dépenses ont un poids plus faible qu'en France. Les ménages des départements frontaliers consomment aussi dans les pays voisins pour l'habillement et les chaussures, particulièrement en Andorre, à Monaco, en Italie, en Allemagne et en Espagne. Parmi les autres types de points de vente, plusieurs pèsent davantage dans les dépenses qu'en France, notamment les magasins de produits de beauté (Espagne et Andorre), les drugstores et pharmacies

## ► 2. Caractéristiques des achats physiques par carte bancaire par pays en 2024

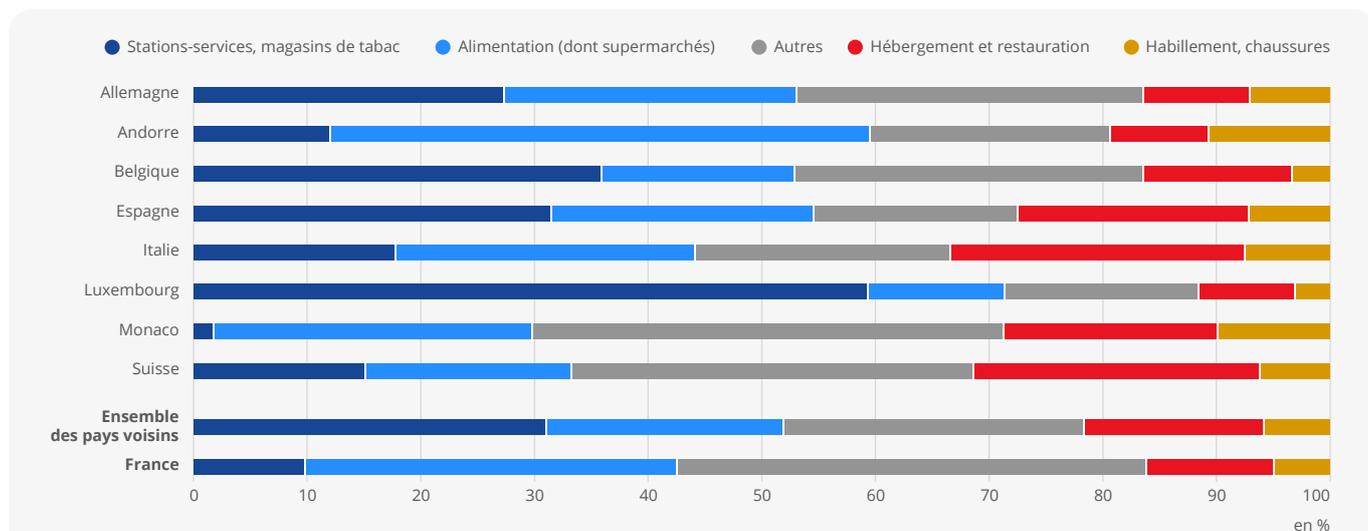
Pays	Statistiques d'achats pour les ménages avec au moins un achat				
	Nombre moyen d'opérations	Montant total moyen (en euros)	Montant moyen par opération (en euros)	Part des dépenses en juillet-août (en %)	Part des dépenses le week-end (en %)
Allemagne	24	1 300	54	18	28
Andorre	10	600	60	21	46
Belgique	23	1 000	43	18	36
Espagne	26	1 300	50	23	37
Italie	17	800	47	23	41
Luxembourg	34	1 600	47	17	28
Monaco	17	600	35	17	24
Suisse	44	1 600	36	17	20

**Lecture :** En 2024, les ménages ayant effectué des achats en Allemagne ont eu en moyenne 24 achats sur l'année et ont dépensé en moyenne 1 300 euros (soit un montant moyen par achat de 54 euros). 28 % des dépenses en Allemagne ont eu lieu le week-end, et 18 % ont eu lieu en juillet ou en août.

**Champ :** Départements frontaliers à proximité du pays considéré, achats physiques par carte bancaire, échantillon de clients actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

**Source :** Crédit Mutuel Alliance Fédérale ; calculs Insee.

## ► 3. Répartition des achats physiques par carte bancaire par type de point de vente en 2024



**Lecture :** En 2024, 27 % des dépenses effectuées en Allemagne par les ménages des départements frontaliers sont réalisées dans des stations-services et magasins de tabac.

**Champ :** Départements frontaliers à proximité du pays considéré ; France métropolitaine hors Corse, achats physiques par carte bancaire, échantillon de clients actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

**Source :** Crédit Mutuel Alliance Fédérale ; calculs Insee.

(Allemagne) et les magasins de meubles et d'équipement de la maison (Allemagne, Belgique, Suisse). Certaines entreprises commerciales implantent des magasins à proximité des frontières pour attirer des clients étrangers, comme la chaîne allemande *Dm-drogerie markt* spécialisée dans la vente de produits d'hygiène et d'entretien, qui a ouvert de nombreuses enseignes à proximité de la frontière française [Belkacem et al., 2022].

### Des achats plus réguliers en Suisse, au Luxembourg et à Monaco, des achats plus occasionnels en Italie et Andorre

Les achats en Suisse, au Luxembourg et à Monaco sont souvent le fait de **consommateurs très réguliers**, qui effectuent des dépenses de l'autre côté de la frontière la plupart des semaines. Les consommateurs très réguliers effectuent plus souvent leurs achats en semaine que les autres ménages. Ils effectuent en moyenne 170 opérations par carte dans le pays voisin en 2024, pour un montant total moyen d'un peu plus de 6 000 euros ► **figure 4**. Les ménages consommateurs très réguliers contribuent à près de 60 % du montant total dépensé en Suisse par les résidents frontaliers, et à près de 50 % au Luxembourg et à Monaco, alors qu'ils sont relativement peu nombreux parmi les ménages avec des achats à l'étranger (ils représentent un peu moins de 15 % des ménages des départements à proximité de la Suisse et du Luxembourg, et seulement 4 % près de Monaco). Sur les frontières belge et allemande, les consommateurs très réguliers représentent 6 % des ménages avec des achats à l'étranger et pèsent moins dans les dépenses (respectivement 30 % et 27 %).

### ► Encadré - Pour les ménages de France métropolitaine hors Corse, l'Espagne est le premier pays pour les achats physiques

En 2024, en France métropolitaine hors Corse, les achats à l'étranger par carte bancaire concernent cinq ménages sur six et représentent 12 % du montant total des dépenses par carte bancaire. Parmi ces achats, 68 % sont réalisés à distance (notamment sur des sites de vente en ligne), 28 % correspondent à des achats physiques (qui constituent le périmètre de cette étude, et qui concernent un peu plus de la moitié des ménages résidant en France), et 4 % correspondent à des retraits. Les retraits d'espèces pèsent peu, leur poids est variable toutefois selon le pays. En particulier, ils représentent près de 10 % des dépenses en Suisse et à Monaco. Les dépenses à l'étranger sont majoritairement effectuées dans les pays limitrophes (64 % du montant total des dépenses physiques à l'étranger). L'Espagne est le premier pays voisin pour les achats physiques avec 38 % des dépenses, suivi par l'Italie (16 %), notamment en raison du tourisme. Viennent ensuite la Belgique (13 %), l'Allemagne (12 %), la Suisse (9 %), le Luxembourg (9 %), puis Andorre et Monaco avec des dépenses nettement plus faibles (respectivement 2 % et 1 %).

Les consommateurs très réguliers incluent notamment des travailleurs frontaliers, qui résident en France et traversent la frontière pour aller travailler. En 2022, ces travailleurs sont particulièrement nombreux en Suisse (238 000) et au Luxembourg (110 000). Ils sont un peu moins nombreux en Allemagne (52 000), en Belgique (50 000) et à Monaco (34 000), tandis que les flux vers l'Espagne, l'Italie et Andorre sont faibles [Ast et al., 2024].

Les achats en Allemagne, Espagne et Belgique sont principalement effectués par des **consommateurs réguliers**, qui dépensent de l'autre côté de la frontière au moins un mois sur deux. Ces ménages réalisent en moyenne 37 achats dans le pays voisin au cours de l'année, pour un montant moyen de près de 2 000 euros.

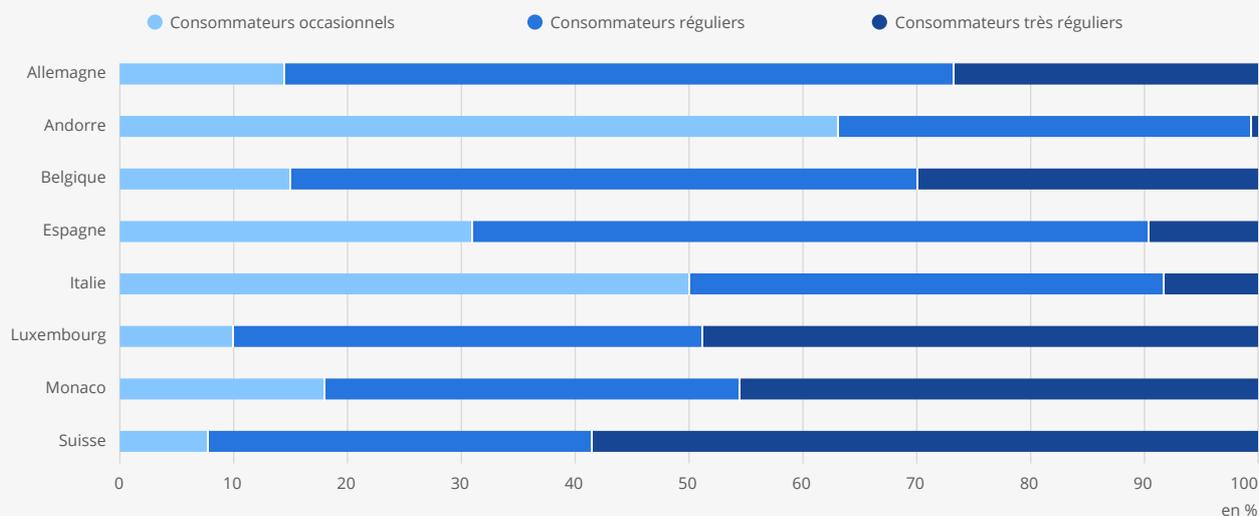
Les achats en Italie et en Andorre sont quant à eux majoritairement le fait de **consommateurs occasionnels** (respectivement 50 % et 63 % du montant

total dépensé), qui font des achats moins d'un mois sur deux. Les consommateurs occasionnels incluent notamment des touristes en séjour à l'étranger. Ces ménages ont plus souvent des dépenses le week-end (39 % de leurs dépenses), et en juillet ou en août (24 % de leurs dépenses). Ils effectuent en moyenne 7 opérations par carte dans le pays voisin en 2024, pour un montant total moyen d'un peu moins de 400 euros.

### Par rapport à 2023, nette augmentation des dépenses en Italie, baisse en Belgique

Les dépenses des ménages des départements frontaliers de l'autre côté de la frontière sont en hausse en Italie entre 2023 et 2024 (+6 % d'opérations d'achats et de dépenses en valeur). En Italie, en Espagne et en Allemagne, les dépenses ont augmenté dans les magasins de tabac (+26 % pour l'Italie

## ► 4. Répartition des achats physiques par carte bancaire selon la fréquence d'achats, par pays



**Lecture :** En 2024, 59 % des dépenses effectuées en Suisse par les ménages des départements frontaliers sont le fait de consommateurs très réguliers.

**Champ :** Départements frontaliers à proximité du pays considéré, achats physiques par carte bancaire, échantillon de clients actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

**Source :** Crédit Mutuel Alliance Fédérale ; calculs Insee.

et +12 % pour l'Espagne et l'Allemagne). Cette hausse peut s'expliquer notamment par une augmentation plus forte du prix du tabac en France que dans ces pays en 2024. Le décret de mars 2024 supprimant la quantité maximale de tabac qu'il est autorisé de rapporter depuis un

autre pays de l'Union européenne a pu contribuer aussi à cette hausse. Entre 2023 et 2024, le montant moyen par achat en magasin de tabac a augmenté en Italie (de 95 euros en 2023 à 108 euros en 2024) et en Espagne (de 85 euros à 91 euros).

À l'inverse, les dépenses ont diminué en Belgique (-5 % en valeur), notamment du fait d'une diminution des dépenses en stations-services et magasins de tabac (-14 %). Le prix du tabac a augmenté en Belgique entre 2023 et 2024, plus qu'en France, dans le cadre d'un plan national contre le tabac lancé par le gouvernement belge. ●

## ► Sources

### Accès et utilisation des données

L'Insee remercie le Crédit Mutuel Alliance Fédérale pour sa disponibilité et pour avoir permis l'accès à des données de comptes bancaires dans un cadre garantissant l'anonymat des clients. Des détails concernant l'accès et l'utilisation des données sont disponibles dans [\[Bonnet, Loisel, 2024\]](#).

Notre partenaire, le Crédit Mutuel Alliance Fédérale, souhaite rappeler les éléments suivants :

Première banque à adopter le statut d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a participé à cette étude dans le cadre des missions qu'elle s'est fixées :

- contribuer au bien commun en œuvrant pour une société plus juste et plus durable : pour Crédit Mutuel Alliance Fédérale, participer à l'information économique, c'est contribuer au débat démocratique ;
- protéger l'intimité numérique et la vie privée de chacun : Crédit Mutuel Alliance Fédérale veille à la protection absolue des données de ses clients. Toutes les analyses réalisées dans le cadre de cette étude ont été effectuées sur des données strictement anonymisées et sur les seuls systèmes d'information sécurisés et hébergés en France du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

### Constitution de l'échantillon

Le Crédit Mutuel constitue l'échantillon mis à disposition de l'Insee en sélectionnant des clients sur la base de différents critères (notamment leur jour de naissance et le fait d'avoir le Crédit Mutuel Alliance Fédérale comme banque principale et d'y être détenteur d'un compte courant), et les regroupe en ménages. L'échantillon est enrichi en continu, sans suppressions. Pour limiter les biais qui pourraient en résulter, seuls les ménages qui comportent un individu qui respecte toujours les critères de sélection et qui dépensent (en paiements par carte, retraits et prélèvements) plus de 50 euros sur un mois donné et plus de 150 euros sur trois mois glissants sont conservés dans l'étude. Par ailleurs, les ménages comportant un entrepreneur sont exclus du champ. L'échantillon ainsi constitué comporte entre 370 000 et 380 000 ménages sur l'année 2024. L'échantillon est pondéré, à partir des estimations de population, selon l'âge, le sexe et le département de résidence, dans l'objectif de mieux représenter la structure générale de la population française. Cette opération ne suffit cependant pas à rendre l'échantillon strictement représentatif de la population ; en particulier, il est un peu plus aisé que l'ensemble de la population. Par ailleurs, cette clientèle peut détenir des comptes dans d'autres établissements bancaires, ce qui ne garantit pas une vision exhaustive de la consommation sur la seule base de ces données.

### Champ de l'étude

Les achats pris en compte sont uniquement ceux réalisés par carte bancaire, par les ménages résidant en France métropolitaine hors Corse. Sont étudiés en particulier les achats physiques réalisés par les ménages résidant dans les départements frontaliers dans les pays voisins, afin d'approcher la consommation transfrontalière. Les achats à distance relèvent de logiques un peu différentes, car ils ne nécessitent pas de déplacement. Les retraits quant à eux ne correspondent pas forcément intégralement à des achats réalisés sur place et ne sont pas pris en compte.

Les données sur les travailleurs frontaliers sont issues de l'exploitation principale du [recensement de la population](#) 2022 et portent sur la France métropolitaine.

## ► Définitions

Les **achats physiques** correspondent aux paiements par carte bancaire directement dans un point de vente (par opposition aux achats à distance et aux retraits d'espèces).

Les **ménages** correspondent, dans cette étude, aux groupes clients du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Un groupe client est un regroupement de clients défini par la banque à partir de la détention de comptes joints et de l'information collectée par les conseillers. Chaque client est ainsi regroupé avec son conjoint et ses enfants de moins de 18 ans. Le concept retenu ici diffère donc de celui adopté habituellement par l'Insee.

Les **résidents frontaliers** sont les ménages qui résident dans les départements frontaliers.

Les **types de points de vente** sont identifiés à partir de la nomenclature *Merchant Category Code* (MCC). Ils ne renseignent pas forcément sur le type de produit acheté dans le point de vente.

Les **consommateurs très réguliers** regroupent les ménages qui font des achats dans le pays la plupart des semaines de l'année (au moins 75 % des semaines pour les ménages présents au moins trois mois, et au moins 90 % des semaines pour les ménages présents au moins huit semaines mais moins de trois mois).

Les **consommateurs réguliers** regroupent les ménages qui font des achats dans le pays la plupart des mois (au moins la moitié des mois pour les ménages présents au moins six mois, et tous les mois pour les ménages présents entre 3 et 5 mois), en dehors des consommateurs très réguliers.

Les **consommateurs occasionnels** regroupent les ménages ayant réalisé au moins une dépense dans le pays considéré et qui ne font pas partie des consommateurs réguliers ni très réguliers (et notamment les ménages présents moins de huit semaines).

Dorothee Ast, Guillaume Bichler (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](#).

## ► Pour en savoir plus

- **Ast D., Bichler G.**, « Étudier les achats des résidents frontaliers dans les pays voisins à l'aide des données bancaires », Document de travail, à paraître.
- **Bonnet O., Loisel T.**, « [L'économie racontée par les données bancaires - Ce que nos relevés de comptes disent de nous](#) », Courrier des statistiques n° 12, décembre 2024.
- **Ast D., Bichler G., Manuau Q., Schmidt O.**, « [Un travailleur frontalier sur cinq parcourt plus de 50 km pour aller travailler](#) », Insee Première n° 2027, novembre 2024.
- **Bonnet O., Loisel T., Wilner L., Fize É.**, « [Les résidents frontaliers ajustent fortement leurs achats de carburant en Allemagne à l'écart de prix avec la France](#) », Insee Analyses n° 97, septembre 2024.
- **Hillion M., Monchâtre V.**, « [Les approvisionnements à l'étranger représentent au moins 9,5 % des ventes de tabac en France](#) », Insee Analyses n° 94, février 2024.
- **Belkacem R., Boquet M., Dorkel N., Renard-Grandmontagne C., Siadou-Martin B., Yildiz H.**, « [Conception de la frontière et comportements des acteurs transfrontaliers](#) », Projectique 2022/1 n° 31, juin 2022.

Direction générale :  
88, avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la  
publication :  
Fabrice Lengart

Rédaction en chef :  
H. Michaudon,  
S. Papon

Rédaction :  
M. Jouvenceau  
A. Gadaud

Maquette :  
L. Lamy-Verdin  
A. Bathias

[@insee.fr](#)  
[@InseeFr](#)  
[www.insee.fr](#)

Code Sage : IP252075  
ISSN 0997-6252  
© Insee 2025  
Reproduction partielle  
autorisée sous réserve  
de la mention de la  
source et de l'auteur



Insee